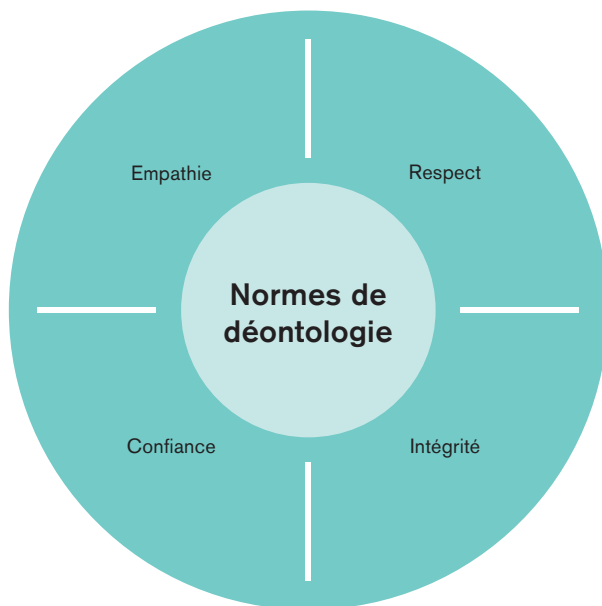




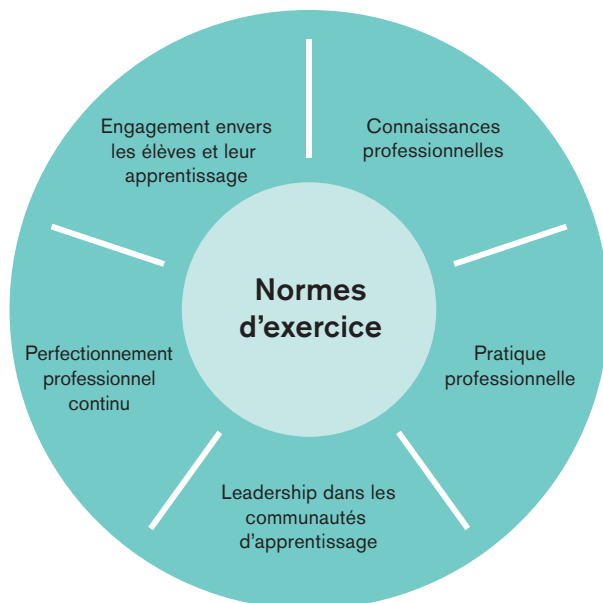
Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario
Outil de
perfectionnement
professionnel axé
sur l'autoréflexion

Le présent outil de perfectionnement professionnel axé sur l'autoréflexion est conçu pour favoriser la réflexion des pédagogues sur leur pratique professionnelle, en utilisant les normes d'exercice et de déontologie. Il propose aux pédagogues un procédé qui encourage la réflexion et l'examen de leur propre pratique professionnelle.



Raisons d'être des Normes de déontologie de la profession enseignante :

- inspirer aux membres la fierté de la profession enseignante et faire en sorte qu'ils soient dignes et qu'ils respectent ses valeurs
- reconnaître l'engagement et les responsabilités éthiques inhérentes à la profession enseignante
- conduire les membres à agir et à prendre des décisions de manière éthique
- promouvoir la confiance du public vis-à-vis de la profession enseignante.



Raisons d'être des Normes d'exercice de la profession enseignante :

- exposer une vision collective de la profession enseignante
- discerner les valeurs, les connaissances et les compétences propres à la profession enseignante
- orienter le jugement professionnel et les actions des membres
- promouvoir un langage commun pour favoriser une compréhension de ce que signifie être membre de la profession enseignante.

Réflexion sur les valeurs, les croyances et les actions sur lesquelles repose ma pratique professionnelle

Voici les valeurs fondamentales sur lesquelles repose mon rôle de pédagogue :

On pourrait me décrire comme un pédagogue qui prend position et a de fermes convictions concernant :

Voici certaines dimensions et actions particulières liées à ma pratique professionnelle :

Réflexion sur ma pratique professionnelle :

Normes de déontologie de la profession enseignante

NORME DE DÉONTOLOGIE : EMPATHIE

Le concept d'*empathie* comprend la compassion, l'acceptation, l'intérêt et le discernement nécessaires à l'épanouissement des élèves. Dans l'exercice de leur profession, les membres expriment leur engagement envers le bien-être et l'apprentissage des élèves par l'influence positive, le discernement professionnel et le souci de l'autre.

Comment fais-je preuve d'*empathie* dans ma pratique professionnelle?

NORME DE DÉONTOLOGIE : CONFIANCE

Le concept de *confiance* incarne l'objectivité, l'ouverture d'esprit et l'honnêteté. Les relations professionnelles des membres avec les élèves, les collègues, les parents, les tutrices et tuteurs ainsi qu'avec le public reposent sur la confiance.

Comment fais-je preuve de *confiance* dans ma pratique professionnelle?

NORME DE DÉONTOLOGIE : RESPECT

La confiance et l'objectivité sont intrinsèques au concept de *respect*. Les membres honorent la dignité humaine, le bien-être affectif et le développement cognitif. La façon dont ils exercent leur profession reflète le respect des valeurs spirituelles et culturelles, de la justice sociale, de la confidentialité, de la liberté, de la démocratie et de l'environnement.

Comment fais-je preuve de *respect* dans ma pratique professionnelle?

NORME DE DÉONTOLOGIE : INTÉGRITÉ

Le concept d'*intégrité* comprend l'honnêteté, la fiabilité et la conduite morale. Une réflexion continue aide les membres à agir avec intégrité dans toutes leurs activités et leurs responsabilités professionnelles.

Comment fais-je preuve d'*intégrité* dans ma pratique professionnelle?

Réflexion sur ma pratique professionnelle :

Normes d'exercice de la profession enseignante

NORME D'EXERCICE : ENGAGEMENT ENVERS LES ÉLÈVES ET LEUR APPRENTISSAGE

Les membres se soucient de leurs élèves et font preuve d'engagement envers eux. Ils les traitent équitablement et respectueusement, et sont sensibles aux facteurs qui influencent l'apprentissage de chacun d'eux. Les membres encouragent les élèves à devenir des citoyennes et citoyens actifs de la société canadienne.

Comment fais-je preuve d'*engagement envers les élèves et leur apprentissage* dans ma pratique professionnelle?

NORME D'EXERCICE : CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES

Les membres de l'Ordre visent à tenir à jour leurs connaissances professionnelles et saisissent les liens qui existent entre ces connaissances et l'exercice de leur profession. Ils comprennent les enjeux liés au développement des élèves, aux théories de l'apprentissage, à la pédagogie, aux programmes-cadres, à l'éthique, à la recherche en éducation ainsi qu'aux politiques et aux lois pertinentes. Les membres y réfléchissent et en tiennent compte dans leurs décisions.

Comment fais-je preuve de *connaissances professionnelles* dans ma pratique professionnelle?

NORME D'EXERCICE : PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Les membres de l'Ordre s'appuient sur leurs connaissances et expériences professionnelles pour diriger l'apprentissage des élèves. Ils ont recours à la pédagogie, aux méthodes d'évaluation, à des ressources et à la technologie pour planifier leurs cours et répondre aux besoins particuliers des élèves et des communautés d'apprentissage. Les membres peaufinent leur pratique professionnelle et cherchent constamment à l'améliorer par le questionnement, le dialogue et la réflexion.

Comment fais-je preuve d'une *pratique professionnelle* dans ma pratique professionnelle?

NORME D'EXERCICE : LEADERSHIP DANS LES COMMUNAUTÉS D'APPRENTISSAGE

Les membres encouragent la création de communautés d'apprentissage dans un milieu sécuritaire où règnent collaboration et appui, et y participent. Ils reconnaissent la part de responsabilité qui leur incombe et assument le rôle de leader afin de favoriser la réussite des élèves. Les membres respectent les normes de déontologie au sein de ces communautés d'apprentissage et les mettent en pratique.

Comment fais-je preuve de *leadership dans les communautés d'apprentissage* dans ma pratique professionnelle?

NORME D'EXERCICE : PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU

Les membres savent que le perfectionnement professionnel continu fait partie intégrante d'une pratique efficace et influence l'apprentissage des élèves. Les connaissances, l'expérience, les recherches et la collaboration nourrissent la pratique professionnelle et pavent la voie de l'apprentissage autonome.

Comment fais-je preuve de *perfectionnement professionnel continu* dans ma pratique professionnelle?

Activité de synthèse

Voici ce que je peux affirmer à propos de ma pratique professionnelle après ma réflexion sur les normes :

Voici les nouvelles perspectives concernant ma pratique professionnelle qui proviennent de ma réflexion sur les normes :



L'autoréflexion en enseignement

«transforme la pratique des pédagogues, qui modifient leurs actions de façon à refléter les valeurs qu'ils ont à cœur.»

— Linda Darling-Hammond

Cet outil de perfectionnement professionnel axé sur l'autoréflexion est conçu pour aider les pédagogues à se pencher sur leur pratique en utilisant les Normes d'exercice de la profession enseignante et les Normes de déontologie de la profession enseignante.



Ontario
College of
Teachers

Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Pour plus de renseignements :
Ordre des enseignantes et
des enseignants de l'Ontario
101, rue Bloor Ouest
Toronto ON M5S 0A1

Téléphone : 416-961-8800
Sans frais en Ontario : 1-888-534-2222
info@oeeo.ca
www.oeeo.ca

